

Image not found or type unknown



## assurer sa voiture en Suisse

Par **shimoda**, le **02/09/2009** à **20:23**

Bonjour,

Je suis français et j'habite en France. Je possède une voiture immatriculée et assurée en France.

Puis-je légalement rouler en France si j'assure ma voiture en Suisse.

Je veux dire par là que je signe un contrat d'assurance avec une agence située en Suisse, que je paye en francs suisses, etc.

Et pas souscrire à une succursale/filiale française d'une compagnie suisse.

Merci de votre réponse

Par **Moz**, le **03/09/2009** à **10:27**

Bonjour,

Je pense qu'à partir du moment où vous disposez d'une carte internationale d'assurance, le problème ne se pose pas. Les voitures suisses roulent bien en France et vous pouvez rouler en Suisse avec votre plaque française.

Votre lieu de résidence est, à mon sens, sans effet.